



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Le Toit Rouge au gouvernement

—page 10

Faucher se "fâche . . ."

—page 6



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Une entente attendue depuis longtemps

—page 13



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

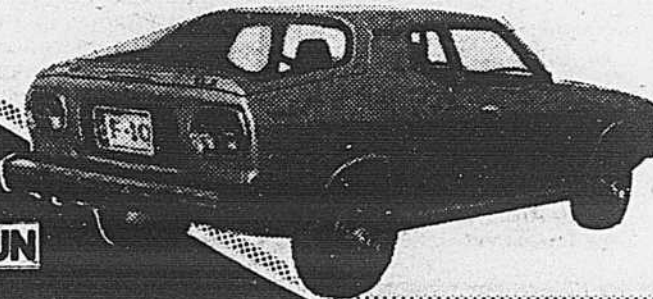
Des propriétaires de maisons mobiles en colère

—pages 2 et 3



BEAUDOIN
AUTOMOBILE
5653, boul. Sauvé, Laval-Ouest
627-4778

DATSUN



Vente d'écoulement

sur nos modèles

F10 HATCHBACK

5 vitesses, radio AM/FM, pneus radiaux 4
saisons, antirouille compris.

Au parc Duc de Laval,
à Fabreville

Une centaine de propriétaires de maisons mobiles en colère

Une centaine de propriétaires du parc de maisons mobiles Duc de Laval, dans le quartier Fabreville, ont décidé de se regrouper afin de mettre un terme à l'exploitation dont ils disent faire l'objet de la part des administrateurs de l'endroit.

Et c'est à un nouveau résident du parc, M. Richard Sirois, qu'a été confiée la tâche de diriger l'action de la nouvelle Association des propriétaires de maisons mobiles de Fabreville (APMMF), ayant été le premier à manifester son opposition au mode de gestion "peu orthodoxe" des dirigeants en place.

Selon M. Sirois, les promoteurs ont instauré un véritable régime dictatorial parmi les quelque 230 familles regroupées dans ce parc de maisons mobiles, allant même jusqu'à menacer d'expulsion certains résidents qui ne se soumettent pas à leurs "quatre volontés" selon son expression. "Mais le

Textes:
André CEDILLOT

Photos:
Réal
SAINT-JEAN

plus ennuyant dans tout cela, a-t-il dit, est qu'il ne semble y avoir aucun règlement écrit, les dirigeants tenant à tout cacher pour mieux servir leurs intérêts..."

C'est d'ailleurs après que les administrateurs de l'entreprise se furent livrés à diverses menaces d'intimidation à son endroit pour lui faire quitter les lieux que M. Sirois affirme s'être résolu à manifester son opposition au mode de gestion "peu orthodoxe" des dirigeants en place.

Dans son cas, M. Sirois relate qu'il a entrepris en juin dernier des démarches pour faire l'acquisition d'une maison mobile usagée située sur un terrain des Entreprises Duc de Laval, boulevard Dagenais, à Fabreville. Il devait signer un con-

trat d'achat le 1er juillet, l'ancien propriétaire lui cédant son "home" pour \$11,000.

"Et ce, de rappeler M. Sirois, en m'assurant que je n'aurais aucun problème quant à la location du terrain des Entreprises Duc de Laval. Sans bail, l'ancien propriétaire m'a simplement dit d'en venir à une entente verbale avec les locataires et que tout irait bien..."

Contrat en poche, M. Sirois emménageait quelques jours plus tard dans son nouveau logis, mais pour apprendre peu après d'un employé des Entreprises Duc de Laval, M. Marcel Desmarais, qu'il devait lui payer 10 pour cent du prix d'achat de sa maison mobile pour être accepté comme locataire du terrain, sinon on allait lui couper son approvisionnement en électricité et en eau potable, tout en le chassant du parc.

Le lendemain de cet accueil plutôt froid, M. Sirois récidivait à nou-



M. Richard Sirois, épaulé par Laurence Petit, entend mener sa lutte jusqu'au bout pour faire valoir les droits des propriétaires de maisons mobiles établis sur des terrains en location.

veau auprès de l'employé du parc de maisons mobiles afin, cette fois, d'obtenir copie des règlements en vigueur sur le site "pour, a-t-il expliqué, d'une part évaluer si un nouvel investissement de \$1,100 valait la peine et d'autre part m'éviter la possibilité d'autres désagréments inattendus".

"A ma grande surprise, a-t-il ajouté, la réponse a été négative, M. Desmarais me laissant d'ailleurs savoir sur un ton qui ne permettait aucune réplique."

Devant ces faits, tout en refusant de payer le 10 pour cent additionnel, M. Sirois a expédié à l'administration du parc une lettre recommandée dans laquelle il invite celle-ci à communiquer avec lui pour éclaircir toute cette affaire. Il joignit à cette missive un chèque de \$146 couvrant les frais que l'on aurait normalement exigés de l'ex-propriétaire de sa maison mobile pour la location du terrain pour juillet et août.

Selon M. Sirois, la réponse des entrepreneurs n'a pas tardé à lui parvenir alors que deux jours plus tard, soit le 4 août dernier, on lui coupe son électricité, l'enjoignant par la suite de quitter les lieux chaque fois qu'il sollicite une rencontre avec le grand manitou de l'entreprise, M. Stanley Weinstein.

Devant un autre échec pour tenter de raisonner les dirigeants du parc, mais cette fois par une lettre

ponctuée de flèches acérées, M. Sirois décide de prendre les grands moyens, affichant dans la fenêtre un écriteau informant les gens du sort qui était le sien depuis son arrivée.

Entre-temps, M. Sirois décidait de s'approvisionner en électricité à même le réseau de sa voisine. Pour ce geste, celle-ci aurait également été menacée d'expulsion par M. Stanley Weinstein qui a pris l'initiative de couper le fil électrique reliant les deux maisons mobiles.

Cela ne devait toutefois pas être la seule mesure de harcèlement entreprise contre M. Sirois, une roulotte ayant à un certain moment été placée devant sa maison mobile, l'empêchant d'accéder facilement à son foyer.

Finalement, ce n'est que le 15 août dernier que M. Sirois recevait un avis d'expulsion en bonne et due forme de la part des dirigeants du parc Duc de Laval.

Faisant flèche de tout bois, M. Sirois avait entrepris, dans l'intervalle, de rallier à sa cause les autres propriétaires de maisons mobiles. Cette démarche lui permit de découvrir que plusieurs autres propriétaires étaient aux prises avec certains problèmes, l'incitant à accentuer davantage son mouvement en formant l'APMMF, pour voir à défendre les intérêts de tout le monde.

C'est ainsi que le

comité exécutif de l'APMMF, fort de l'appui d'une centaine de propriétaires-locataires, ont demandé une rencontre avec M. Stanley Weinstein pour lundi ou mercredi prochain afin de connaître ses intentions face aux revendications qu'ils ont déposées à son bureau.

Dans le document qui a été adopté au cours de la première assemblée générale du groupement, le 24 août dernier, le comité a obtenu le mandat de négocier avec les dirigeants du parc l'établissement d'un bail écrit stipulant les droits et avantages de tous les propriétaires de maisons mobiles, locataires d'un terrain appartenant aux Entreprises Duc de Laval (EDL).

De même, l'Association veut faire abolir tout règlement pouvant porter préjudice au bien-être ou à la sécurité financière des locataires, citant alors en exemple l'imposition de la surcharge de 10 pour cent pour qui vend, ou achète, une maison mobile usagée.

Par ailleurs, le comité a bien l'intention de forcer le propriétaire du parc à remplir certaines promesses faites aux résidents ou encore de corriger certaines lacunes existant sur le site. A cet égard, il importe de préciser, entre autres, le pavage de certaines artères et le remplissage d'un trou qui s'avère dangereux pour les nombreux enfants du parc.

lava! la presse

LAVAL-LA PRESSE est publiée par La Presse, Limitée.
Les bureaux du service de la rédaction sont
au 3, Place Laval, bureau 440, Laval, Québec (H7M 7 17).

RÉDACTION: 663-9233
PUBLICITÉ-DÉTAIL: 285-7202
PUBLICITÉ GÉNÉRALE: 285-7306
PUBLICITÉ PETITES ANNONCES: 285-7025

Pour recevoir LA PRESSE, les résidents de Laval doivent communiquer avec le service du tirage de LA PRESSE au 285-6911

Laval-La Presse dessert, en plus du territoire même de Laval, les localités suivantes:

— Blainville	— L'Épiphanie	— St-Jacques
— Boisbriand	— Lorraine	— Ste-Julienne
— Bois-des-Filion	— Mascouche	— St-Louis-de-Terrebonne
— Deux-Montagnes	— Rawdon	— Ste-Marie-Salomé
— Lachenaie	— Rosemère	— Ste-Marthe-sur-le-Lac
— La Plaine	— Ste-Anne-des-Plaines	— St-Roch
— Laurentides	— St-Esprit	— Ste-Thérèse
	— St-Eustache	— Terrebonne

M. Weinstein admet la plupart des faits qui lui sont reprochés

«M. Sirois n'est qu'un révolutionnaire qui a su s'allier une minorité de locataires pour défendre sa propre cause...»

Telle a été la première réaction du secrétaire des Entreprises Duc de Laval, M. Stanley Weinstein, qui a tout avoué à LAVAL - LA PRESSE l'utilisation de tactiques de harcèlement contre M. Sirois, qu'il coïncidait comme un intrus sur ses terrains.

Moins arrogant, M. Weinstein s'est ensuite repris pour dire que M. Sirois avait été victime de sa négligence.

«Avant de signer quelque papier que ce soit, un homme d'affaires averti doit se mettre en communication avec toutes les parties en cause. Or, M. Sirois ne m'a jamais rencontré, et pourtant je suis à mon bureau régulièrement tôt le matin jusqu'à six ou sept heures le soir...»

D'autre part, tout en admettant qu'il n'avait rien fait de son côté pour rencontrer M. Sirois, le responsable du parc de maisons mobiles de Fabreville soutient que tous les résidents sont mis au courant de la politique

générale de son entreprise lors de l'achat de leur «roulotte».

«C'est pourquoi, a-t-il dit, il faut que toutes les ventes passent par notre entreprise...», ajoutant alors que l'ancien propriétaire de la maison mobile de M. Sirois était au courant de la surcharge de 10 pour cent imposée par sa compagnie sur la vente d'une maison usagée. Il n'a pu toutefois fournir la preuve de cet avancé.

Pour prouver sa bonne foi, M. Weinstein montre alors l'engagement écrit qu'a pris un autre ex-locataire, M. Raymond Lauzon, de verser à sa compagnie le 10 pour cent exigible en cas de vente de sa maison mobile. Joint par LAVAL-LA PRESSE, celui-ci devait toutefois déclarer avoir été menacé «de se retrouver dans la rue avec sa roulotte» s'il ne se pliait pas à cette exigence que lui avait édictée le térant général des ventes, M. Marcel Desmarais.

«Mais le pire, a ajouté M. Lauzon, qui demeure maintenant à Deux-Montagnes, est que ce n'est pas moi qui ai payé directement aux Entreprises le Duc de Laval. Celle-ci se servant dans l'argent demandé à Mlle Joly, qui a acheté ma maison...»

Pressé de questions sur ce fameux 10 pour cent, M. Weinstein a par ailleurs admis ignorer s'il était légal d'agir de la sorte. «Je suis peut-être stupide, mais je ne suis pas fou. Pour venir s'établir ici, une personne doit nécessairement acheter sa maison de notre entreprise. Or, lorsqu'un propriétaire revend celle-ci à quelqu'un qui demeure sur place, il nous fait perdre l'argent que nous aurions obtenu sur la vente d'une autre maison mobile installée sur le lot devenu vacant», a-t-il expliqué tout en précisant que le 10 pour cent servait non seulement de compensation pour ce genre de perte mais aussi de frais d'acceptation du nouveau locataire.

Quant aux personnes qui réclament un bail, M. Weinstein dit qu'elles n'ont qu'à se présenter à son bureau pour en signer un, l'ayant déjà fait avec plusieurs locataires, en 1975. Il en va de même pour ceux qui désiraient une copie des douze règlements en vigueur dans le parc.

A ce propos, M. Weinstein ne cache pas qu'il n'a jamais mis ces règlements en application, voulant ainsi accéder à ce qui semblait la faveur généra-

le de ses locataires, «pour la plupart a-t-il dit, des gens à revenus modestes qui sont venus ici pour avoir la paix et la liberté...»

Enfin, M. Weinstein a déclaré qu'il était prêt en tout temps à négocier avec n'importe lequel représentant de l'Association de locataires nouvellement formée, sauf M. Richard Sirois qui, à ses dires, occupe illégalement l'un de ses terrains...

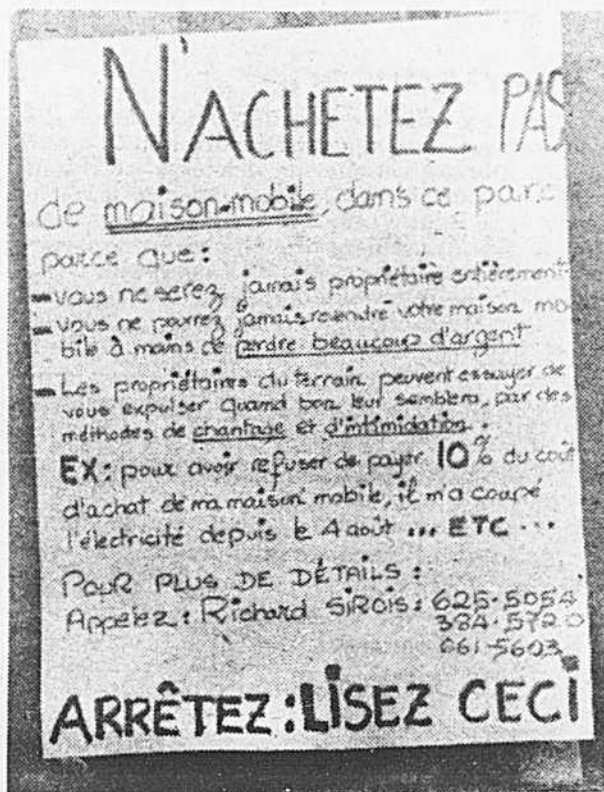
«C'est d'ailleurs pour cette raison, et après qu'il eût proféré des menaces téléphoniques à mes employés, que

j'ai décidé de couper son électricité, ayant bien pris soin d'abord de prendre avis auprès de l'Hydro-Québec...», a indiqué M. Weinstein, tout en admettant aussi avoir coupé le fil électrique. Il reconnaît aussi la présence d'une maison mobile à l'entrée du foyer de M. Sirois.

«Mais tout ce que je fais, c'est dans l'intérêt des gens qui veulent la tranquillité...», a-t-il conclu, tout en soutenant qu'il était peut-être victime de sa volonté d'être «trop bon gars» avec ses locataires...



Parmi ses revendications prioritaires, le comité de locataires exige le remplissage d'un trou profond de six pieds à l'arrière de certaines maisons mobiles, créant un danger certain pour les nombreux enfants du parc.



M. Sirois avait placé cet écriteau bien en vue dans la fenêtre de son salon...



M. Stanley Weinstein, secrétaire des Entreprises Duc de Laval, soutient que toutes les difficultés qu'il rencontre sont peut-être le résultat de sa «trop grande humanité» envers les locataires.

Les Comtesses

Toutes les jeunes filles âgées entre 12 et 18 ans et désireuses de faire partie d'un groupe, de voyager et partager la vie d'un corps de clairons et tambours, sont invitées à se joindre aux Comtesses de Saint-Eustache. Les prochaines soirées d'inscriptions auront lieu les 12 et 19 septembre, entre 19 et 21 heures, à l'école Terre des Jeunes, 53e Avenue, Grande-Côte, à Saint-Eustache. Pour informations: M. Tardif, au 627-0496 ou J. St-Onge, au 472-1351 (après 17 heures).

Du blé d'Inde et plus encore...

Une épluchette de blé d'Inde aura lieu le samedi 10 septembre, à la paroisse Coeur-Immaculé-de-Marie, à Sainte-Thérèse (7 ouest, boulevard Desjardins). Et ce n'est pas tout: il y aura également une exposition d'artisanat, des spectacles offerts par des artistes de la région, sans oublier la musique de danse pour tous les goûts et les activités spéciales pour les enfants. C'est donc un rendez-vous samedi, à compter de 19h30. En cas de pluie, la soirée se déroulera au sous-sol de l'église. Le coût d'entrée sera de \$2 pour les adultes et de 50 cents pour les enfants (6 à 16 ans).

L'Age d'or

L'Age d'or de Mascouche-ouest a repris ses activités la semaine dernière. Les personnes intéressées à se joindre au groupe doivent se rendre le mardi, à compter de 20 heures, au 939, des Sapins, à Mascouche-ouest. Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de communiquer avec l'une des personnes suivantes: Mme Lucille Laporte, au 477-5175 ou Mme Yolande Roy, au 477-0669.

Soleil de Laval

Les vacances sont terminées aussi pour les membres du club d'âge d'or Soleil de Laval. Les activités reprendront ce soir, au chalet du parc Emile (angle Emile et Cartier), à Laval-des-Rapides. Pour les membres, les cours de danse et d'artisanat sont gratuits et sont dispensés par des professeurs d'expérience. Ce club défraye de plus les coûts de transport des personnes éloignées et âgées. Pour de plus amples renseignements: 669-9676.

Congrès du PLQ

L'Association libérale provinciale du comté des Deux-Montagnes tiendra, le 11 septembre prochain, un congrès local d'orientation des membres du Parti libéral du Québec. La rencontre débutera à 9 heures le matin, à l'école Jacques-Labrie, à Saint-Eustache. A cette occasion, tous les militants seront invités à faire le point sur leur situation politique, du point de vue idéologique. M. Jean-Paul L'Allier, ex-député du comté, sera présent et, de concert avec d'autres ex-ministres libéraux et personnalités du PLQ, apportera son aide aux divers ateliers de travail.

Age d'or St-Urbain

Les réunions hebdomadaires du club d'âge d'or Saint-Urbain de Chomedey reprendront ce soir, à 20 heures, à l'école Simon-Vanier, 1755, rue Dumouche. Pour obtenir de plus amples renseignements, les intéressés sont priés de communiquer avec la présidente, Mme Berthe Papineau, à 688-7535. Bienvenue aux nouveaux membres.

CHIROPRACTICIEN

Une colonne vertébrale en forme
une meilleure santé...

GILBERT CARON

Édifice de la Banque d'Épargne
près du centre d'Achats Saint-Martin
3800, rue Notre-Dame (angle bouf. Labelle)
Chomedey, Laval

681-9441

Collecte de sang

La Société canadienne de la Croix-Rouge invite les donneurs à se rendre, le lundi 12 septembre, à l'école Saint-Jean, 200, boulevard de la Concorde, à Pont-Viau. La collecte aura lieu entre 14 et 21 heures. On vous attend nombreux.

Inscriptions

Les Loisirs Sainte-Dorothée offrent pour la session d'automne 1977 une série de 12 activités artistiques et 20 activités communautaires destinées aux jeunes, adolescents et adultes. Les inscriptions se feront le lundi 12 septembre, à l'école Sainte-Dorothée, et le mercredi 14 septembre, à l'école Paul-VI, de 18h30 à 21 heures. Les cartes de membre seront disponibles ces soirs-là. A noter que cette carte est nécessaire pour participer à toutes les activités.

Fermée le vendredi

Le Centre d'amitié et d'entraide de Boisbriand Inc. désire informer la population que la Cantine du Livre sera dorénavant fermée le vendredi et ouvrira le samedi avant-midi. Le nouvel horaire sera donc le suivant: lundi et mardi, de 13h30 à 17h00 et de 18h00 à 20h00; le mercredi et le jeudi, de 13h30 à 17h00; le vendredi, fermée; et, le samedi, de 10 heures à midi. L'abonnement est gratuit pour les adultes et les enfants de Boisbriand et le choix de volume est très intéressant pour tous. La Cantine du Livre est située au 275, rue Pellerin. Pour de plus amples renseignements: 435-9556.

Dans les pommes

Toutes les personnes intéressées à travailler à la récolte des pommes, du 12 au 16 septembre prochain, sont invitées à se rendre chaque matin à 7h45, à l'un des deux kiosques clairement identifiés du Service de la main-d'oeuvre agricole des Laurentides, lesquels kiosques seront établis: 1) dans la cour de l'église de Saint-Joseph-du-Lac, 112, rue Principale, Saint-Joseph-du-Lac; 2) au 212, rang Sainte-Sophie, à Oka. Les travailleurs seront rétribués à raison de 60 cents (minimum) le minot de pommes cueillies, un minot équivalant à une quarantaine de livres. Pour plus de renseignements, s'adresser à 472-0440.

L'âge d'or et la rentrée

Le Club de l'âge d'or Notre-Dame-de-Fatima de Boisbriand célébrera «la rentrée» à sa façon, le 17 septembre prochain. En effet, ce club est présentement à organiser un buffet suivi d'une soirée dansante qui auront lieu au Chalet de l'Île de Mai. Un orchestre fera les frais de la musique. Le coût d'entrée sera de \$3.50. D'autre part, tous ceux et celles qui aimeraient se joindre à ce club d'âge d'or sont les bienvenus. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de la soirée et pour devenir membre, il suffit de composer l'un des numéros suivants: 435-0236 ou 621-6522.

SociaLaval

Le club de radio SociaLaval Inc. tiendra sa première réunion de la saison 77-78 le dimanche 11 septembre, au 147, boulevard Sainte-Rose, à Sainte-Rose. La rencontre débutera à midi et se poursuivra jusqu'à 18 heures. Ces réunions se répéteront tous les dimanches jusqu'à la prochaine période de vacances.

3e épluchette

La troisième épluchette de blé d'Inde annuelle et danse québécoise organisées par le Parti québécois du comté de Laval aura lieu le samedi, 10 septembre, à 20h30, au sous-sol de l'église Saint-Théophile, 6000, 31e avenue à Laval-Ouest. Une discothèque mobile fera les frais de la musique et un permis de la SCPA a été accordé pour l'occasion. Le coût d'entrée sera de \$2.50. Pour informations: 627-2247.

Fermières de l'Est

Le Cercle de fermières de l'est de Laval, section Saint-François, reprendra ses activités le lundi 12 septembre prochain, au Centre Boileau, 7100 boulevard des Mille-Isles, à Saint-François. Parmi les nombreuses activités prévues au programme, on retrouvera le tissage, le macramé, la poterie, la courte-pointe, le tricot, etc. Les personnes intéressées peuvent s'y rendre tous les lundis soirs, entre 17 et 22 heures. Pour obtenir de plus amples informations, toutes les dames et jeunes filles doivent communiquer avec Mme Jeannine Gauthier, au 666-8084.

Expo-Racicot

Le Comité d'art de la Caisse populaire de Sainte-Thérèse-de-Blainville invite la population à assister au vernissage des oeuvres de Camille Racicot, sculpteur, peintre et muraliste de Melbourne, qui aura lieu le dimanche 11 septembre, à la caisse populaire, 37, rue Turgeon, à Sainte-Thérèse. Les intéressés pourront s'y rendre entre 14 et 16 heures. L'exposition se poursuivra jusqu'au 14 octobre prochain, aux heures d'ouverture habituelles de la caisse.

Les Artisans

La Société des Artisans, local 930, Chomedey, Laval, tiendra sa prochaine réunion générale annuelle le mercredi 14 septembre, à compter de 20 heures. Tous les officiers ainsi que les assurés des Artisans de Laval sont donc invités à se rendre ce soir-là au sous-sol de l'église Saint-Maxime, 3700, boulevard Lévesque, à Chomedey.

Dîner-causerie

Un dîner-causerie, organisé sur le thème «La souveraineté: une nécessité», aura lieu le mardi 20 septembre, à compter de 18 heures, au restaurant St-Hubert Bar-B-Q, 222, boulevard des Laurentides, à Pont-Viau. L'orateur invité sera M. Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales du Québec. Toutes les personnes désireuses d'obtenir des billets (\$6) doivent communiquer avec Mme Jacqueline Langevin, au 681-3405. Hâtez-vous, car le nombre de ces billets est limité.

COURS DE COUTURE

Des cours de couture pratique seront donnés à Laval-des-Rapides à compter du 20 septembre 1977; chaque session de cours sera d'une durée de 10 semaines à raison de 2 heures par semaine.

Inscription immédiate

Renseignements après 4 heures **688-0473**

Hélène Desjardins
Ex-professeur Ecole des Métiers Féminins

Garderie
Julie - Odette Inc.
«La plus belle garderie à LAVAL»
annonce son ouverture pour le 1er septembre.
Raffinée, chaleureuse, 667-9788
différente. 621-1476
Approuvée par le
gouvernement.
32, rue LAHAIE
près du pont Viau

«Laval au féminin» Pour celles qui veulent se sentir mieux dans leur peau

par **Huguette ROBERGE**

Le p'tit dernier est entré à l'école, les aînés fréquentent l'école secondaire ou le cégep. Démobilisée, la maman, durant de longues heures chaque jour. C'est qu'elle n'a pas l'habitude du loisir quotidien, la mère de famille! Après quelques jours de repos «bien mérité», elle se demande à quoi occuper ce beau temps libre tout neuf, comment réorganiser sa vie en fonction de ce qu'elle est vraiment, elle, Marie, Pierrette ou Josée...

Retour au travail régulier ou à temps partiel? Retour aux études? Pratique d'une activité sportive ou culturelle? Bénévolat? Loisirs adaptés à ses goûts et aptitudes?... Elle hésite, et d'autant plus, bien souvent, qu'elle ne sait pas trop qui elle est, ce qu'elle aime et ce qu'elle veut comme indivi-

du complet, la «ménagère trop apprivoisée par ses mari et enfants».

Laval au féminin

«Laval au féminin», c'est le titre d'une série de cours offerte, dans le cadre de l'Éducation des Adultes, par les Services éducatifs d'aide personnelle et d'animation communautaire (on dit SEAPAC) de la commission scolaire Chomedey de Laval.

Gratuit (exception faite de frais minimes d'inscription), ce programme, qui comporte dix rencontres de trois heures à raison d'un après-midi ou d'une soirée par semaine, s'adresse à toutes les Lavalloises en quête de leur identité... et aussi en quête d'amies.

Mis au point par une équipe de femmes de Laval, diplômées



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Mmes Suzanne Boisclair, Mariette Barriault et Rita Gaudreau, de Laval, toutes trois diplômées en «techniques d'éducation socio-familiale», ont conçu le programme «Laval au féminin» offert aux Lavalloises par le Service d'éducation des adultes de la CSCL.

mées en techniques d'éducation socio-familiale, ce programme vise à aider les femmes à s'identifier, à se définir, à trouver et à exprimer ce qu'elles pensent, aiment et veulent faire de leur vie.

«Le cours n'a pas du tout pour objectif de faire sortir les femmes de leurs foyers, de dévaloriser à leurs yeux le rôle qu'elles ont, pour la plupart, tenu au cours des dernières années. Il veut aider les femmes à se mieux connaître, de façon qu'elles puissent ensuite faire un choix éclairé d'activités qui leur conviennent» expliquent Mmes Mariette Barriault, Suzanne Boisclair et

Rita Gaudreau, les instigatrices du cours «Laval au féminin».

«Laval au féminin» est une adaptation typiquement lavalloise des programmes «Femmes Vivantes» et «Nouveau Départ» accessibles aux femmes de Montréal et qui ont permis à plusieurs centaines de femmes de se redécouvrir afin de mieux assumer leur rôle dans la société d'aujourd'hui.

Soirée d'information

Une soirée d'information et d'inscription aura lieu, mardi le 13 septembre, de 19 heures à

21 heures, au campus Pont-Viau, 777, Bois-de-Boulogne, à Pont-Viau.

On s'attend, et on souhaite, que les intéressées soient fort nombreuses. Les femmes inscrites au programme «Laval au féminin» seront réparties en groupes de quinze au maximum. Toutes sont bienvenues, quels que soient leurs antécédents scolaires, leur milieu ou leurs problèmes particuliers. Les rencontres hebdomadaires auront lieu, en après-midi ou en soirée, de manière à accommoder le plus grand nombre.

Pour plus de renseignements, on s'adresse au SEAPAC, (687-3404).

Surbourn

CHEZ LAVAL CHRYSLER PLYMOUTH

Unité 1350-A
CHRYSLER NEWPORT 1973
4 portes
36,000 milles. **\$2650**

Unité 1061-A
CHRYSLER NEWPORT 1975
35,000 milles,
parfaite condition. **\$3950**

Unité 7540-A
PLYMOUTH 1976
Fury Sport, 2 portes,
condition impeccable. **\$4250**

Unité 2341-A
DART SPORT 1974
30,000 milles,
6 cyl. **\$2690**

Unité 7639-A
PLYMOUTH FURY 1975
modèle familial
34,000 milles. **\$3250**

Unité 7587-A
DUSTER 1976
8 cyl.
10,000 milles. **\$3650**

Financement sur les lieux avec Chrysler Credit
La plupart de nos modèles sont offerts avec une
garantie de 12 mois ou 12,000 milles.



1058 boul. Des Laurentides
PONT-VIAU, Ville de Laval

669-2681 381-7411

Est-ce possible de se procurer
un complet sur mesures pour

\$184

ou du prêt-à-porter pour

\$159

CERTAINEMENT
CHEZ

LUCIEN MELANÇON

3380, boul. de la Concorde, Laval, Québec

661-8800

Jusqu'au 1er octobre

Entre les ponts Papineau et Pié-I-X

Vaste stationnement à l'arrière du magasin

Bruno Faucher tente une sortie

par André PEPIN

Rompant un long silence, le seul membre de l'opposition à l'hôtel de ville de Laval, M. Bruno Faucher, a donné un coup d'aiguille à l'administration Paiement, en s'opposant catégoriquement à un règlement d'emprunt de \$987,000 pour des travaux de resurfacement de rues, lors de la dernière assemblée du conseil tenue mardi soir dernier.

M. Faucher a demandé le vote sur la présentation de ce règlement d'emprunt alléguant que le conseil devrait plutôt puiser cette somme à l'intérieur même de son

fonds de réserve, ou encore en inscrivant ce genre de dépense au budget annuel.

Le conseiller de l'opposition a mordu la poussière au moment du vote, puisque tous les membres présents ont voté en faveur du règlement.

L'attaque de M. Faucher a fait l'objet d'une boutade de la part du maire, M. Lucien Paiement, qui a souligné à l'intervenant: "Je trouve drôle le fait que vous interveniez pour ce règlement, nous en avons passé un de \$2.8 millions, exactement pour le même motif, il y a

quelques mois et vous n'avez rien dit!" M. Faucher a dû se contenter de répondre: "Seul, je ne peux voir à tout."

Selon le maire Paiement, son administration procède par règlements d'emprunt en ce qui a trait au resurfacement, dans le but d'effectuer plus de travaux, tout en évitant de faire payer la totalité des coûts aux contribuables d'une même année.

Début

Mais cette intervention incouponnée de la part du conseiller Faucher marque le début du combat électoral qui doit être annoncé officiellement le 19 septembre prochain, alors que le parti d'opposition,

l'ADL, fera part à la population lavalloise de ses véritables intentions électorales.



M. Bruno Faucher, seul membre de l'opposition au conseil de Ville de Laval, se bute sans cesse à une équipe de 20 conseillers.

Selon les informations obtenues par LA PRESSE, il appert que les membres de l'opposition dénonceront alors plusieurs pratiques de l'administration Paiement. En fait, l'ADL préfère jouer ses cartes durant la campagne plutôt qu'à la salle du conseil, de façon à profiter de l'intervention du plus grand nombre possible de ses membres.

C'est peut-être cette stratégie qui explique le silence du conseiller Bruno Faucher, lors de

la dernière assemblée du conseil, où l'administration Paiement présentait les états financiers pour l'année 1976, de même qu'un vaste projet d'assainissement des eaux qui nécessitera des centaines de millions de dollars en investissement. Au moment de la présentation de ces deux points chauds, le conseiller Faucher s'est tout simplement retiré de la salle du conseil.

Les Lavallois peuvent donc s'attendre à une campagne électorale courte mais mais tapageuse, si l'on en croit plusieurs membres de l'opposition.

De quoi se plaignent au juste les contribuables de Sainte-Thérèse

par Lisa BINSSE

Il faut croire que le maire Jean Blanchard de Sainte-Thérèse avait raison. Les contribuables de cette ville ne viennent pas aux assemblées publiques du conseil car ils ne sont tout simplement pas intéressés par la chose municipale sauf quand cela les concerne personnellement.

M. Blanchard tenait tel que promis sa première «mini» conférence de presse mardi soir dernier après l'assemblée régulière du conseil pour informer les citoyens sur ce qui se passe dans leur ville.

Malgré le fait que cette initiative fasse suite aux nombreuses plaintes sur le manque d'information émanant de l'hôtel de ville, la «mini» conférence de

presse ne fut guère un succès de participation puisque seulement une quinzaine de contribuables ont pris la peine de se déplacer.

C'était à prévoir

Cette première conférence de presse avait été annoncée le 30 août dernier lorsque le Président du Regroupement des citoyens, M. André Dubois, s'était plaint lors d'une entre-

vue qu'il y avait toujours un manque d'information et de consultation entre l'administration et les citoyens.

Il avait cependant admis par la même occasion que ce serait très long avant que les gens soient convaincus

de la nécessité de s'intéresser à la chose publique.

M. Blanchard ne semblait nullement déçu du peu d'intérêt manifesté mardi soir puisque de toute façon, devait-il ajouter «ils ne viennent pas.»

C'est maintenant aux contribuables de prouver le contraire en assistant en grand nombre à la prochaine conférence de presse prévue pour le 3 octobre prochain.

Sinon ils devraient arrêter de se plaindre.

Le centre-ville en voie d'être réaménagé

par Lisa BINSSE

Tel que réclamé depuis environ trois ans par les citoyens de Sainte-Thérèse, le projet de réaménagement du centre-ville, plus précisément de la rue Saint-Joseph, est en bonne voie de concrétisation.

Le maire Jean Blanchard rendait public mardi soir dernier, lors d'une conférence de presse, un plan de réaménagement comportant la construction de logements multifamiliaux sur cette rue pour répondre à la demande de logements prévue en 1978.

Ce plan, qui a reçu l'accord de principe de la Société Centrale d'hypothèque et de logements (SCHL), prévoit la construction de trois unités de logements jumelées de 16 logements avec des aires de jeu, des espaces réservés au stationnement et de la verdure.

Prévisions

M. Claude Dubois,

gérant de la ville, a noté que la SCHL prévoyait une demande de 280 logements au deuxième semestre de 1978. Les trois unités jumelées de trois étages et demi donneront 96 logements au total et seront situées sur la rue Saint-Joseph entre la rue Roux et la rue Dubois.

La SCHL, avant de donner son accord final exige que certaines corrections soient apportées au plan préparé par les architectes Berthiaume-Blanchet.

Ces corrections ne semblent poser aucun problème pour la ville et M. Dagenais a précisé que la SCHL avait laissé entendre que Sainte-Thérèse serait privilégiée puis que les services étaient déjà en place et n'occasionneraient aucune dépense additionnelle.

SHQ

La Société d'habitation du Québec (SHQ), qui a prêté 25 p. cent du

terrains de la construction des infrastructures en vertu de son programme de rénovation urbaine a également donné son accord de principe au projet.

Cet accord est cependant assujéti à certaines conditions, entre autres les étapes à franchir avant les soumissions publiques. La SHQ réclame aussi certaines informations sur le prix du pied carré, l'évaluation du terrain, la superficie aménagée et non aménagée, le zonage, les numéros de cadastre, etc.

M. Dagenais souligne que lorsque l'acte de vente aura été signé, la ville devra remettre le 25 p. cent prêté par la SHQ.

Si tout va bien, dit-il, les appels d'offre seront publiés au début d'octobre.

Selon M. Blanchard la localisation du projet est excellente et plusieurs entrepreneurs ont déjà

Cours de plongée sous-marine



Début des cours
13 et 16 septembre 1977

Collège Laval
Saint-Vincent-de-Paul
de 9h à minuit
Le vendredi soir

COURS
SE
DONNENT
2 FOIS
PAR SEMAINE
LE MARDI ET
LE VENDREDI

École reconnue par la Fédération
Pour renseignements
et inscription

LA BOUTIQUE DU PLONGEUR

1910, boul. des Laurentides
CHOLEVEY, LAVAL

Tél.: 667-4656
soir: 667-5156

Il faudra des clôtures...

«INFORMATION»

Vous renseignez sur les programmes d'aide à l'entreprise

Un coup de fil suffit pour obtenir les renseignements sur les programmes d'aide fédérale à l'entreprise.

PLUS DE 100 PROGRAMMES

Immédiatement, notre agent vous dirige vers le ou les programmes d'aide qui vous touchent... subvention/aide-immobilisation, équipement, formation ou perfectionnement de main-d'oeuvre, recherche, exportation...

C'est rapide, ça n'engage à rien et c'est gratis.

PROFITEZ-EN
communiquiez avec

Jean Koch
Agent Gestion-conseil
(514) 748-7323



BANQUE
FÉDÉRALE
DE
DÉVELOPPEMENT

NATATION A VAL DES ARBRES



A compter du 19 septembre prochain, le Centre Aérobie offrira plus de 32 cours de natation à la magnifique piscine du Club de Tennis Val des Arbres à Duvernay. La durée des programmes est de 3 mois à raison de 1 heure de cours par semaine.

Les cours pour les adultes sont offerts l'avant-midi, l'après-midi et le soir à des jours et heures très variés. Coût: \$50.00

Les cours pour les enfants et les adolescents sont offerts le samedi et le dimanche. Coût: \$40.00

Des programmes spéciaux «mère-enfant» (18 mois à 5 ans) sont aussi offerts le mercredi, l'avant-midi à 10:00 heures et l'après-midi à 14:00 heures.

On peut obtenir le dépliant de tous les programmes au secrétariat du Centre Aérobie à
876-7291

qui obligera les constructeurs à ériger des clôtures opaques pour séparer les habitations multifamiliales des zones résidentielles.

Bien entendu, ce nouveau règlement ne s'applique que pour les constructions éventuelles, les secteurs déjà construits pourront encore profiter de leurs droits acquis à ce chapitre.

Plusieurs plaintes

formulées par les propriétaires ont facilité l'adoption de cette nouvelle réglementation municipale.

Par ailleurs, le conseil municipal a cessé complètement d'entreprendre des poursuites contre les propriétaires de piscines qui ne se conforment pas au règlement relatif à la mise en place de clôture autour de leur endroit récréatif. Les di-

rigeants entendent repenser la réglementation en vigueur dans ce domaine car il apparaît, selon eux, que la politique est trop sévère actuellement et oblige certains propriétaires à des dépenses exagérées.

La nouvelle réglementation sera connue l'an prochain, à l'ouverture de la saison d'été.

Un nouveau règlement vient d'être adopté par l'administration municipale de Laval

**PONT-VIAU
COLOR
BAR
INC.**

357, boul. des LAURENTIDES 667-7200

Venez épargner chez nous

VENTE DE TAPISSERIE
de **20% à 70%** d'escomptes
(sur modèles en magasin)



Nous garantissons notre peinture

ACHETEZ NOTRE MARQUE PEINTURE PONT-VIAU COLOR BAR



Email extra-blanc	\$10 ⁹⁵
Semi-lustre	\$ 8 ⁴⁵
Mat de finition	\$ 6 ⁹⁵
Couche de fond int.	\$ 7 ⁷⁵
Sealer latex	\$ 5 ⁷⁵
Semi-lustre au latex	\$ 8 ⁹⁵
Fini urethane	\$10 ⁹⁵
Email velours	\$ 9 ⁹⁵
Gris à plancher	\$ 7 ⁹⁵
Silicone	\$ 6 ⁹⁵

LIVRAISON 50'



Régulier: \$19⁹⁵

SPECIAL: \$15⁹⁵ gal.



PHOTOWALL 20% d'escompte sur modèles en magasin

Pour son 40e anniversaire SICO
vous fait une offre emballante!

Fini mat au latex d'intérieur, blanc.



Email semi-lustré alkyde d'intérieur, blanc.

\$9⁹⁹* le gallon

CA FAIT 40 ANS QU'ON SICONNAIT

* Ce prix est en vigueur pour le blanc seulement. Cette peinture peut être teintée dans une variété de tons pastel, moyennant un léger supplément.

LIVRAISON: 50'

L'Institut Armand-Frappier (6)

Le seul producteur canadien du vaccin contre l'influenza

Texte: Raymond GERVAIS
Photos: Pierre McCann

L'Institut Armand-Frappier est le premier institut de recherche au Québec qui ait créé, dès 1947, un laboratoire de virologie.

Les premiers travaux de recherche portèrent sur l'étude du virus de la poliomyélite en vue d'arriver à obtenir d'abord un vaccin inactivé du type Salk et par la suite un vaccin vivant atténué du type Sabin.

C'est en 1951 que le premier laboratoire de diagnostic des maladies virales fut

mis sur pied à l'Institut. Un an plus tard, les premières recherches furent entreprises sur le rôle des virus dans les maladies telles que le cancer.

Avec les années, le centre de recherche sur les maladies virales fut élargi et les travaux entrepris sur l'influenza, la maladie de Marek

(leucémie des poules) ainsi que sur la rougeole, ont permis la mise au point de vaccins antigrippaux, d'un vaccin contre la maladie de Marek et d'un vaccin expérimental antirougeoleux.

Le centre de recherche en virologie de l'IAF est un des seuls laboratoires au Canada qui effectue des travaux sur l'influenza; il est de plus le seul producteur canadien du vaccin contre cette maladie.

Depuis environ 15 ans, le centre de recherche en virologie de l'IAF a connu un essor considérable. Il est devenu le centre le plus important au Canada travaillant à la fois sur quatre principaux programmes de virologie: la pathogénèse des infections virales (ce qui provoque les maladies); la relation virus-cancer; la recherche et le développement des vaccins viraux; la chimiothérapie antivirale (traitement par des substances chimiques).

Les travaux de recherche

De nombreuses recherches s'effectuent sur différents virus, notamment sur l'influenza, qui par son comportement capricieux, par l'apparition fréquente de nouvelles souches et aussi par la possibilité toujours présente d'une épidémie prochaine, nécessite une étude constante du virus. D'ailleurs, l'une des principales préoccupations des chercheurs en virologie de l'IAF est de mettre au

point un vaccin aussi rapidement que possible dès l'apparition d'une nouvelle souche du virus, pour pouvoir vacciner la population avant qu'une épidémie ne se déclare.

L'hépatite virale du type A (inflammation du foie d'origine infectieuse) fait présentement l'objet de recherches intensives de la part des chercheurs de l'Institut. Il n'existe pas présentement de mesures spécifiques préventives contre ce virus. Cependant des expériences récentes effectuées sur des primates fournissent une base aux travaux de recherche qui se poursuivent.

La rubéole

Si la rubéole est une maladie sans conséquence pour les enfants, il n'en est malheureusement pas de même pendant les trois premiers mois de grossesse chez la femme, puisque la rubéole peut avoir des conséquences désastreuses pour le fœtus.

Il n'existe pas présentement de vaccin pour contrôler cette infection durant la période de la grossesse. Les recherches que poursuivent les techniciens de l'Institut portent spécialement sur le développement d'un vaccin sous-unitaire préparé à partir d'une fraction du virus qui ne comporterait aucun danger pour le fœtus.

Même si au Canada il n'y a plus de doute quant à l'immunité que procure le vaccin antirougeoleux, il est plus difficile d'obtenir les mêmes résultats dans les pays chauds tels que l'Afrique. La principale cause de l'échec de la vaccination réside dans le fait que ce vaccin doit être réfrigéré en tout temps ce qui est difficile d'obtenir dans ces pays. L'IAF cherche donc à mettre au point un vaccin qui se conservera plus longtemps sans réfrigération.

Budget

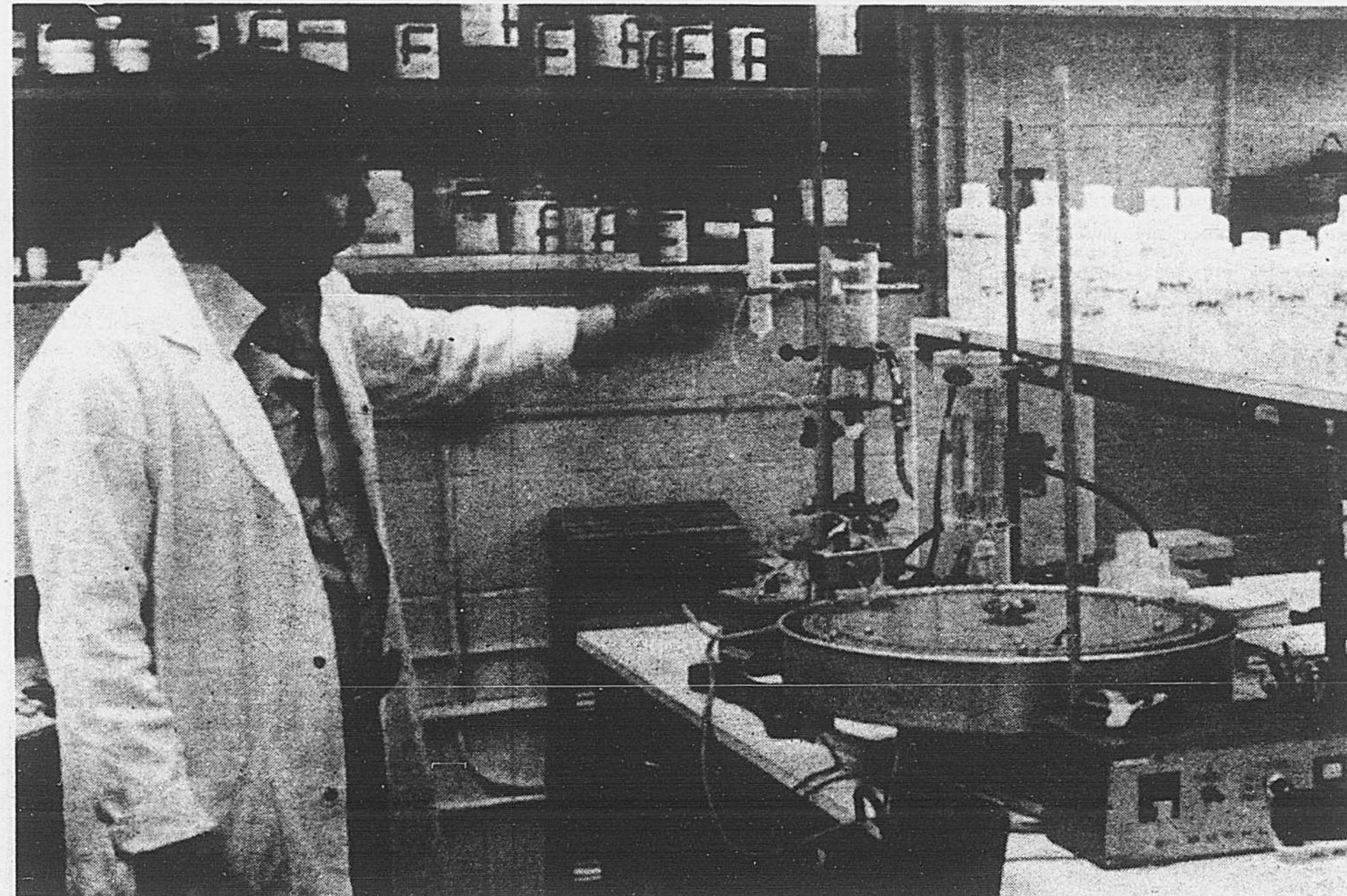
Le centre de recherche en virologie de l'IAF disposait d'un budget de \$1,386,333 pour 1976-77 et d'un budget d'investissement de \$110,162. Le centre compte également 75 employés, dont 12 professeurs, 8 assistants, 15 étudiants gradués ainsi qu'une quarantaine de stagiaires



Le docteur D.J.S. Arora, du centre de recherche en virologie, étudie les variations des différentes souches du virus influenza dans le but d'en arriver à produire un vaccin.



Le docteur Gilles Lussier, directeur du centre de recherche en virologie de l'IAF.



Le docteur Arora devant l'appareil qui sert à séparer les souches du virus influenza.

Le gouvernement a dû acheter le Toit Rouge \$1.2 million

par André PEPIN

Le ministère des Transports du Québec doit maintenant vendre le restaurant "Le Toit Rouge", à la suite d'un jugement exécutoire l'obligeant à verser \$1.2 million au propriétaire, Nakis Holding Ltée.

Le ministère a dû se porter acquéreur du commerce après avoir exproprié une bonne partie des terrains entourant l'édifice, situé près du boulevard Lévesque à Chomedey

permettant ainsi la réalisation des travaux d'aménagement du pont Lachapelle qui enjambe la rivière des Prairies.

Selon les informations obtenues par LA PRESSE, il appert que "Les Rôtisseries Saint-Hubert" sont intéressées à négocier l'achat du restaurant, de même que Nakis Holding qui rachèterait l'immeuble pour le déménager sur le boulevard Saint-Martin.

Le propriétaire du Toit Rouge ne peut plus, selon lui, exploiter rai-

sonnablement cette entreprise, après les différentes expropriations, trop peu d'espaces de stationnement pouvant être mis à la disposition des clients. C'est la principale raison invoquée par le propriétaire pour réclamer l'achat de son commerce par le gouvernement provincial.

Histoire

Plusieurs mouvements de contestation avaient été mis de l'avant au moment de la construction du Toit

Rouge à cet endroit précis, certains dirigeants municipaux s'y opposaient en effet. Les contestataires de cette construction réclamaient que le restaurant soit érigé quelque 200 pieds plus au nord, mais leurs remarques et pressions n'ont pas porté fruits à ce moment-là.

Les membres du conseil, à l'époque, alléguaient que ce commerce devrait un jour être exproprié pour permettre le prolongement du boulevard Cartier.

Les travaux publics coûtent moins cher

par André PEPIN

Le nombre de soumissionnaires pour les travaux publics exécutés à Laval a doublé cette année et les soumissions retenues par l'administration sont généralement inférieures aux estimations réalisées par les ingénieurs de la ville, une marge de 40 pour cent dans l'ensemble est signalée.

L'absence de travaux d'envergure dans la région métropolitaine est la cause principale de cette situation, selon l'administration municipale. Par ailleurs, l'accalmie économique qui succède toujours à un changement de gouvernement provincial vient accentuer le manque de travail pour les grandes entreprises spécialisées dans la construction de tout genre.

Par ailleurs, la décision du gouvernement provincial de ne pas intensifier ses investissements pour les constructions d'autoroutes au cours du présent exercice financier, laisse plusieurs entrepreneurs en proie à des diminutions sérieuses de personnel qui les obligent à courtiser assidûment les administrations municipa-

les pour obtenir des travaux de moindre importance.

Les entrepreneurs, désireux de rencontrer leurs obligations financières, consentent donc, selon les autorités en place, à diminuer leur marge de profit en attendant la relance. Le jeu leur permet aussi de garder à leur emploi la main-d'oeuvre spécialisée qu'ils ont embauchée l'an dernier ou précédemment.

Construction

Interrogé à ce sujet, le maire de Laval, M. Lucien Paiement, a déclaré à LA PRESSE: «Les investisseurs sont réticents à dévoiler leurs intentions, la plupart consultent, analysent et hésitent, ce qui crée un certain sentiment de crainte. Par ailleurs, si les projets d'envergure sont retardés, la situation permet de procéder à d'autres travaux à des coûts inférieurs.»

Cette situation, signalée à Laval, est semblable dans toute la province, particulièrement au ministère des Transports où l'on note qu'avec le même budget, on peut réaliser 45 pour cent plus de travaux.

On repense le système d'éclairage

par André PEPIN

Les ingénieurs de ville de Laval poursuivent actuellement une étude dans le but de trouver une formule plus rentable pour la municipalité de s'acquitter des services de l'Hydro-Québec pour l'éclairage des rues et lieux publics.

Sans qu'une décision finale ne soit prise dans cette affaire, le service du génie tente de démontrer que la formule de «coûts forfaitaires» permettrait une nette économie sur

celle en vigueur présentement, soit celle des compteurs installés à différents points.

La formule de tarifs forfaitaires permettrait aussi, selon les ingénieurs, d'épargner sur l'installation de nouveaux systèmes d'éclairage, puisque les compteurs et cellules électroniques ne seraient plus nécessaires et permettraient une utilisation plus efficace des systèmes.

L'étude que poursuivent les ingénieurs tente aussi de détermi-

ner une formule efficace pour l'amélioration de l'éclairage dont on veut uniformiser la qualité sur tout le territoire de l'île.

Actuellement, plusieurs méthodes sont employées, soit: 1° les lampadaires installés par la ville; 2° les luminaires installés aux poteaux de bois de l'Hydro et pour lesquels la ville débourse un montant annuel de location et, enfin, des luminaires loués à la société d'Etat.

Il semble, selon les premières constata-

tions des ingénieurs, que la ville retirerait plusieurs avantages à fixer une méthode précise et unique d'assurer l'éclairage, en adoptant aussi le système de facturation précité.

Après une première consultation, l'Hydro-Québec est disposée à traiter la question. Des analyses de la question seront effectuées à partir de comparaisons avec plusieurs villes du Québec et différents ministères qui traitent avec l'Hydro.

Bois-des-Filion: le comité des citoyens exhorte les siens à prendre leurs responsabilités

par Lisa BINSSE

Le comité des citoyens de Bois-des-Filion exhorte les contribu-

bles de cette ville de "prendre leurs responsabilités" et de venir en grand nombre, lundi soir prochain, lors du réfé-

rendum sur le règlement spécial de consolidation du déficit pour 1976.

M. Lucien Perrin, publiciste et directeur du comité, a précisé lors d'une entrevue téléphonique que ce règlement spécial pour consolider le déficit de \$450,000 provoquera une augmentation de taxe de 26 cents le \$100 d'évaluation, "augmentation confirmée par les autorités municipales".

Le référendum se tiendra entre 19 heures et 22 heures et, en vertu de la nouvelle loi, un minimum de 10 po. cent des propriétaires en valeur et en biens doivent se prononcer contre le règlement pour qu'il soit renvoyé.

Selon M. Perrin, ceci représente environ 50 propriétaires.

Policiers

A la suite du refus du

ministère des Affaires municipales au début de l'année d'accorder une subvention d'équilibre budgétaire à Bois-des-Filion, la corporation rurale avait décidé d'abolir son service de police, service qu'elle n'était pas tenue de maintenir.

Le maire Pierre Côté avait alors soutenu que Bois-des-Filion, en raison des difficultés qu'elle avait à respecter ses obligations financières, ne pouvait plus absorber un tel service.

M. Perrin note que certains citoyens ont tendance à blâmer le MAM pour les conséquences de son refus. En fait, dit-il les personnes à blâmer, ce sont les citoyens eux-mêmes qui ont manqué à leurs responsabilités et ne se sont pas intéressés à la façon dont était administré

leur village.

Le comité des citoyens a été formé en février

dernier et a présentement 400 membres en règle.

Très bientôt chez

AMEUBLEMENT
Leo Dubois & Fils Ltée

67, RUE TURGEON, SAINTE-THERÈSE

12 MOIS.
SANS INTÉRÊT

Surveillez
l'édition du
13 septembre
car...



il y va de votre intérêt



**LESAGE
LAMOthe
COSSETTE**
OPTICIENS D'ORDONNANCES

ASSOCIÉS JACQUES LAMOthe O O D
MARC COSSETTE B A O O D
PRESCRIPTIONS DE LUNETTES
LENTILLES CORNÉENNES SOUPLÉS OU RIGIDES
LENTILLES PROGRESSIVES

MONTREAL

- 3425 rue St-Denis (Métro Sherbrooke)
- POLYCLINIQUE DE MONTREAL
12245 rue Grenet (Cartierville)
- 5000 Boul St-Laurent (Boul St-Joseph)

LAVAL

- POLYCLINIQUE MÉDICALE CONCORDE
300 est Boul de la CONCORDE (Duyernay)

UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE.

845-4221

Docteur, vous permettez que j'en fume une p'tite?

par Huguette
ROBERGE

«Il sera dorénavant défendu de fumer dans tous les espaces publics de la Polyclinique Concorde, c'est-à-dire les salles d'attente, les corridors, les secrétariats, les toilettes, les ascenseurs.»

Tous les membres du personnel et les usagers devront limiter cette activité au hall d'entrée du rez-de-chaussée et dans les bureaux des professionnels de la santé qui le permettront.

Tel est le règlement adopté par le bureau d'administration de la Polyclinique Concorde, au cours de sa réunion

du 21 août dernier. Longtemps discuté à divers paliers de l'administration, ce règlement a été établi pour plusieurs raisons dont le président, le Dr Alban Perrier, nous cite les principales:

«Nous avons voulu protéger et promouvoir la santé des gens. Respecter les non-fumeurs et toutes les personnes à qui la cigarette nuit. La Polyclinique médicale Concorde, de par sa vocation, se trouve sur la ligne de front dans la promotion de la santé à Laval et c'est son devoir d'être à l'avant-garde dans ce domaine. Les autres institutions publi-

ques et privées du Québec et du Canada progressent de plus en plus en ce sens. Enfin, nous avons agi en fonction des demandes d'un grand nombre de nos locataires et usagers.»

De plus en plus nombreux sont les gens (parmi lesquels on trouve même des fumeurs invétérés) qui jugent tout à fait normal d'interdire l'usage du tabac dans les endroits publics, en particulier dans les écoles, les hôpitaux et les cliniques médicales. On sait cependant que les écriteaux interdisant la cigarette dans les supermarchés se sont avérés parfaitement inefficaces...

Si les rendez-vous accordés par les médecins sont respectés, limitant au minimum la période d'attente, et si les patients de l'urgence ne doivent pas «patienter» trop longtemps, la règle sera sans doute observée pour le mieux-être de tout le monde. La cigarette a ce mérite, le seul peut-être, de constituer un bon dérivatif à l'ennui, à la nervosité et à l'impatience grandissante à mesure que les minutes et les heures s'écoulent avant une consultation qui, elle, ne durera pas assez longtemps pour permettre au patient de... griller une seule cigarette!

Qui fréquente le seul cégep de Laval?

par Huguette
ROBERGE

Entrant dans sa deuxième année de fonctionnement sur son nouveau campus, un des plus beaux au Québec, le cégep Montmorency est encore loin d'avoir terminé sa période de rodage. Cependant, sa clientèle s'est accrue de près de 50 pour cent. Au moment de la rentrée, les étudiants étaient au nombre de 2,232, soit 732 de plus que l'an dernier, et 90 p.c. d'entre eux habitent Laval.

Les garçons sont légèrement majoritaires (52 p.c. contre 48 p.c.), et, presque dans la même proportion (51 p.c. contre 49 p.c.), les étudiants inscrits au secteur général dépassent en nombre ceux du secteur professionnel.

La population est jeune. La très grande majorité des collégiens lavallois ont moins de 21 ans (97 p.c.). Parmi eux, 953, soit 43 p.c. de la clientèle globale, ont 17 ans et moins.

Plus fortes concentrations

Chez les filles, c'est l'option «techniques de réadaptation» offerte au secteur professionnel du cégep Montmorency, qui a attiré la plus forte demande. Des quelque 300 candidates ayant enregistré leur demande d'admission dans cette concentration, seules 40 ont été effectivement admises, comblant la capacité d'accueil du cégep. Les «techniques infirmières» arrivent en deuxième, avec 200 demandes pour une capacité maximale de 30 places/élèves.

Chez les garçons, l'option «génie civil» est la plus populaire, tandis que les «techniques administratives» attirent une clientèle où les deux sexes sont assez également répartis.

Au secteur général, les plus fortes concentrations sont «sciences de la santé», «sciences pures» et «droit». Au secteur professionnel, ce sont «techniques biologiques», «génie civil» et «techniques administratives».

Au département des lettres, le cégep Montmorency offre cette année une nouvelle orientation en «arts plastiques». L'étudiant qui termine ce programme peut être admis à l'université dans toutes les disciplines des arts: design, arts plastiques, sculpture, peinture, etc.

Cette année scolaire sera particulièrement importante pour le cégep Montmorency, le seul existant à Laval. Après avoir connu, l'an dernier, une dure période de démarrage, cette institution doit maintenant établir solidement sa crédibilité et respecter, dans les faits, la vocation d'ouverture au milieu qu'elle s'est donnée dès son implantation à Laval.

Marc Tranchemontagne



PODIATRE

352, boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval, Québec
H7G 2T8
Tél.: 669-3772

Les Petroles



Pour votre confort au foyer

HUILE A CHAUFFAGE

- Prix très compétitifs
- Livraison automatique
- Partout à Ville de Laval

SERVICE DE LA FOURNAISE

- Par un personnel qualifié et compétent
- 24 heures par jour • Assurance pièces
- Nettoyage de fournaise

VOTRE DISTRIBUTEUR

Les Petroles



Tél.: 735-4733

UNICITE DES LAVALLOIS

EXPERTS
dans tous les domaines.
Ils ne demandent
qu'à vous aider.

avis légaux appels d'offres soumissions

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE LAVAL

AVIS PUBLIC AUX CORPORATIONS SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET ASSOCIATIONS

AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné, que les dispositions ci-après reproduites régissent les corporations, sociétés commerciales et associations qui désirent voter lors des élections municipales du 6 novembre 1977.

ARTICLE 129 — CITES ET VILLES

Les corporations, sociétés commerciales et associations, pourvu qu'elles aient payé leurs taxes ou redevances municipales exigibles au 31 décembre précédent, sont aussi inscrites sur la liste électorale:

- si elles sont portées au rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité, depuis au moins douze mois avant le 1er septembre de l'année où se tient l'élection, soit le 31 août 1977, comme propriétaires d'un immeuble imposable ou
- si, depuis au moins la même période de douze mois, elles sont locataires, dans la municipalité, d'un immeuble imposable, d'un bureau ou d'une place d'affaires. Elles votent par l'entremise d'un représentant autorisé à cet effet par une résolution du conseil d'administration dont copie doit être déposée au bureau du greffier de la municipalité entre la date de la publication de l'avis de l'élection et le 8 octobre suivant. Ce représentant doit, au moment de voter, être majeur, posséder la citoyenneté canadienne et être employé, administrateur ou membre de la corporation, société commerciale ou association au nom de laquelle il vote.

Ce dont les intéressés sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

DONNE sous mon seing à Laval
CE 8 septembre 1977.

RONALD BOURCIER
Président d'élection

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

9 1/2 %

TERMES 4 ET 5 ANS

Dépôt minimum de \$500. Intérêt versé annuellement. Autres termes et conditions également disponibles.

Ces taux sont sujets à changement sans préavis. Les changements n'affectent pas les certificats déjà émis.

Fiduciaires

de la Cité et du District de Montréal
le "Trust" de la Banque d'Épargne

621-0715

PLACE ROSEMERE

401, boul. Labelle, Rosemère

Les policiers et la rentrée des classes

La rentrée des classes fait l'objet d'une attention particulière des policiers de Laval, qui invitent les automobilistes à redoubler de prudence, surtout dans les zones d'écoliers.

«Il faut comprendre, a déclaré le sergent Claude Lefebvre, de l'escouade de la circulation, que les enfants sont énervés de retourner à l'école. De plus, étant toujours dans l'esprit des vacances, ils ne se soucient guère des règles de sécurité.»

Dans son communiqué, l'officier déplore d'avoir à inciter annuellement les automobilistes à la prudence, expliquant cette obligation du fait de l'étourderie de bon nombre de conducteurs qui mettent constamment la vie des gens en danger.

Pour ce faire, il incite donc les automobilistes à respecter rigoureusement toutes les règles de la circulation dans les zones d'écoliers, et plus spécialement les arrêts obligatoires aux coins des rues et à la vue de feux clignotants d'autobus laissant monter ou descendre des écoliers.

A l'occasion de cette campagne de sécurité, le sergent Lefebvre a par ailleurs avisé tous les patrouilleurs du service de police de Laval de sévir à la moindre infraction, tous les effectifs disponibles étant en devoir sur tout le territoire lavallois aux heures d'entrée et de sortie des écoliers. Certains disposeront d'appareils radars, de motocyclettes ou même de voitures non identifiées pour assurer une surveillance plus efficace. Voilà, le message est fait...!

PETITES annonces

COMMANDES 285-7025 • 285-7026
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

POUR CHANGER
DU ANNULER 285-7205
du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30

la presse
Laval

101 Propriétés à vendre

LAVAL ouest, \$30,000, cottage semi-détaché 1974, 5 1/2 pièces, 3 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bains, taxes: \$650, 627-1872.

LAVAL DES RAPIDES, triplex neuf, chauffage électrique, garage, stationnement, bon revenu, 669-0371.

LAVAL DES RAPIDES, cottage neuf à vendre. 669-3030.

LAVAL DES RAPIDES: Bungalow brique, salle de jeu, garage. Arbres fruitiers, jardin clôturé. M.L.S. Anna Nagy 687-1010, 622-1179.

A.E. LePage & Westmount, Ctr.

LAVAL OUEST, maison déclin de bois, 2 chambre, foyer Franklin, garage détaché. Terrain 6,000 pi car. Prix \$17,500. Pierre Grégoire 627-3695, 681-6491.

LE PERMANENT, courtiers

LAVAL OUEST. Cause transfert, style colonial 3 chambres, possibilité de bachelors ou sous-sol. Terrain 9,000 pi car. Prix réduit. P. Grégoire 681-6491, 627-3695.

LE PERMANENT, courtiers

ATTENTION! Bungalow, Laval-des-Rapides, sur Côte d'Azur, style colonial, 5 pièces, sous-sol fini, foyer. 661-7233.

DOIT vendre, Fabreville, cottage semi-détaché, 9 pièces, 5 chambres fermées, sous-sol fini, 3 toilettes et salle de bain, piscine creusée, bien paysager, salle de lavage 1er plancher, poêle et fourneaux encastrés inclus, grande chambre des maîtres, terrain 50x110, endroit paisible, accès facile aux écoles et centres d'achats. \$42,000 négociable. Vente privée. Tél. 255-4103, 622-0681.

LAVAL DES RAPIDES, ubaine, bungalow, 5 pièces, pierre et brique, chauffage eau chaude convecteur. Foyer marbre, sous-sol fini, chambre à lavage, bar, garage, clôture et haie, terrassement fini, avec bachelors attachés, 3 pièces. Très bon revenu, propriétaire, pas d'agent. 70 Verdi, près de Cartier. 681-8178.

131 Terrains

BORD de l'eau 76x150, 3650 boul. Lévesque, St-Vincent-de-Paul. 669-4681, 667-4242.

315 Logements meublés chauffés à louer

DUVERNAY, semi sous-sol 3 pièces meublés, chauffés, éclairés, personne responsable, avec références. Pour informations, soir 661-2642.

351 Chalets à louer

CHALET suisse, location ou vente, foyer, laveuse vaisselle, loge 8 personnes, à 3 milles pentes de ski, système central. Tél.: jour: 276-3774. Après 6h p.m.: 435-8404.

369 Locaux commerciaux ou industriels à louer

**BAIL À COURT
LONG TERME**

**INDUSTRIEL
COMMERCIAL**

**VASTES
PETITES SURFACES**

**OCCUPATION
IMMÉDIATE
PLUS TARD**

**LAVAL
DUNBAR 440**

**NORM. SMILEY
667-5640**

407 Perdu et trouvé

MONTRE en or 10 carats, perdue mercredi chez Woolco ou environs, centre d'achats Laval. Souvenir de famille, récompense. 472-2065 ou Cafétéria La Baie, Centre Laval, demander Mme Jeanne.

561 Divers à vendre

SAUVEZ de l'argent, en faisant vos propres marinades, variétés multiples de cornichons de différentes catégories, directement de la ferme, gros et détail, s'adresser à la Ferme Cardinal de Ste-Dorothée. 689-5761.

101 Propriétés à vendre

101 Propriétés à vendre



DOMAINE DU GOLF DEUX-MONTAGNES-SAINT-EUSTACHE

LE CHATEAUNEUF

ON VOUS OFFRE
Choix de cinq différents modèles. Très belle résidence unifamiliale détachée à partir de \$38,900. Choisissez votre propre terrain. Gazonné et pavage de l'aire de stationnement inclus, naturellement. A 20 minutes de Montréal, de l'une ou l'autre autoroute. Située dans un secteur qui attire les investisseurs internationaux.

Situé sur l'ancien club de golf Saint-Eustache en face du lac des Deux-Montagnes.



LES ENTREPRISES LANRAK LTÉE
CONSTRUCTEUR ACCRÉDITÉ

472-2772

301 Appartements à louer

301 Appartements à louer

LAVAL

3 1/2, 4 1/2
Vimont à l'est de l'hôpital
(CITÉ DE LA SANTÉ)
5 minutes de Henri-Bourassa

Pont Papineau, autoroute 19, sortie chemin St-François, nord Autoroute 440, suivre indications Projet Bernard Divp.

Appartements neufs, très luxueux, climatisés, insonorisés, intercom, chauffage électrique, stationnement extérieur, etc.

435, 455, JEAN-ROTTOT
669-2870, 663-3189

612 Secteur clubs, restaurants, hôtelleries

PERSONNES pour servir clients de A & W et aussi fonction de caissiers(ères), entraînement inclus. Heures de travail principalement le soir, incluant fins de semaine. Doit pouvoir se véhiculer. Se présenter entre 2h et 4h p.m. et entre 7h et 8h p.m., lundi à vendredi, au 305 boul. Ste-Rose, Laval.

709 Cours de perfectionnement

COURS de piano, flûte à bec et initiation à la musique, pour enfants de 4 à 8 ans, professeur bachelier de Vincent d'Indy avec 12 ans d'expérience. Tél.: 689-4185.

940 Autos à vendre

CHARGER 1971, très propre, 4 pneus neufs, après 4h. 625-1662.

GARDEZ CE
NUMÉRO
À VOTRE PORTÉE.
IL VOUS SERA
UTILE.
LES
PETITES
ANNONCES

285-7025

Ville-cégep Montmorency: le protocole d'entente enfin signé

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Enfin, c'est fait! Un protocole d'entente a été signé, mardi, entre l'administration municipale et les autorités du cégep Montmorency relativement à l'utilisation par les Lavallois, durant les week-ends, des plateaux sportifs de l'unique établissement du genre dans l'île Jésus.

Cette entente, intervenue il y a quelques semaines et finalisée mardi, met fin à de longues et ardues négociations entre les deux parties.

Les négociations avaient débuté en septembre 1976 et avaient glissé, quelques semaines plus tard, vers un terrain glissant.

Elles avaient cependant repris de plus belles par la suite pour finalement aboutir à un protocole d'entente signé par le maire Lucien Paiement ainsi que MM. Armand Archambault et Denis Latour, respectivement président du conseil d'administration et directeur général du cégep.

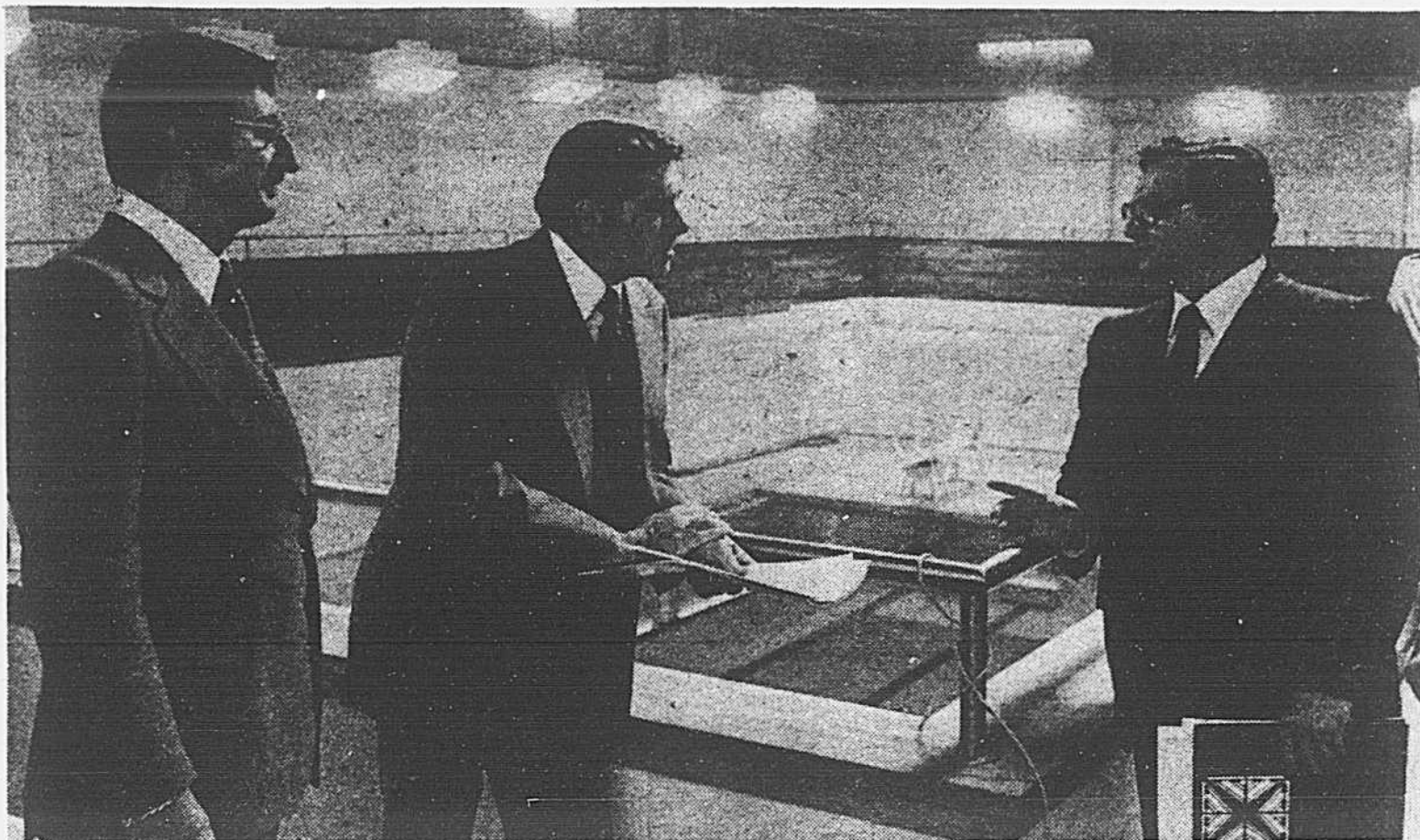
Les premières activités organisées par le Service des sports au cégep auront lieu les 8 et 9 octobre, alors que 200 personnes participeront à un tournoi régional de badminton.

Les locaux du cégep sont à la disposition de la population entre 9h et 23h, les samedis et les dimanches.

Social et culturel

Lors d'une brève conférence de presse, M. Archambault a fait savoir que le collège ne voulait pas limiter la population aux seules installations sportives.

"L'ouverture, dit-il, doit également se faire sur les plans social et culturel. Déjà des expositions d'artisans au cégep ont connu de réels succès et un projet de galerie d'art permanente est sur le point de devenir réalité.



photos Michel Gravel, LA PRESSE

Le protocole d'entente a été signé par le directeur général du cégep Montmorency, M. Denis Latour, le maire Lucien Paiement et le président du conseil d'administration du cégep, M. Armand Archambault.

"De plus, Montmorency possède la seule salle de spectacle à Laval. Nous voulons l'exploiter au maximum afin de donner aux Lavallois une vie culturelle de qualité: concerts classiques et populaires, ballets, opéras, récitals, etc."

Pour sa part, le directeur général du cégep a déclaré: "Nous soulignons aujourd'hui le couronnement de la première étape de réalisation de notre objectif de faire de Montmorency un centre communautaire. Mais ce n'est qu'un début. Nous avons réorganisé la structure interne du Collège

en fonction de cette vacation que nous voulons lui donner."

Invité à prendre la parole, le maire Paiement s'est dit satisfait de l'entente intervenue en ajoutant que "ça coûtait cher, mais si on veut avoir de bonne chose dans la vie, ça se paie."

Il semble que l'entente entre la Ville et le cégep coûtera près de \$100,000 à l'administration municipale.

Cette entente est en quelque sorte un échange de services entre les deux parties.

Le cégep met à la disposition de la Ville son gymnase triple, le simple, les salles de danse

rythmique, de conditionnement physique et d'escrime, la piscine, les salles de déshabillage, les douches et le bain sauna.

Certains autres locaux, tels que cafétéria, auditorium et autres peuvent être disponibles sur demande, selon la procédure établie par le cégep.

Quant à la Ville, elle met à la disposition du cégep, à certaines heures, les stades d'hiver de Chomedey et Cartier. Le collège pourra également utiliser des terrains de football, de balle, de soccer, de piste et pelouse et autres.

L'argent versé par l'administration municipale servira notamment à défrayer les salaires des agents de sécurité, d'un ouvrier d'entretien spécialisé pour la piscine, des instructeurs et sauveteurs.

De plus, la venue du public en général dans le bloc sportif obligera le Collège à faire certaines dépenses d'investissement, en particulier l'installation de grillages afin d'éviter une trop grande circulation à travers l'institution. Ces dépenses seront également payées par la Ville.

Nomination d'un coordonnateur des services au public au cégep

Les autorités du cégep Montmorency ont profité de la signature du protocole d'entente pour annoncer la nomination d'un nouveau coordonnateur du service au public.

Ce poste, dont le titulaire est M. Germain Lafrenière, a été rendu nécessaire à la suite de l'entente intervenue entre l'administration municipale et celle du cégep. Il s'agit d'ailleurs de la première entente du genre à se produire au Québec.

Avant de présenter M. Lafrenière, le président du conseil d'administration du collè-

ge, M. Armand Archambault, a mentionné que le cégep mettrait tout en oeuvre pour faire de Montmorency un centre communautaire répondant aux goûts et aux besoins de la population de Laval.

Les principales préoccupations du coordonnateur des services au public seront: 1 - faciliter l'accès aux cours aux auditeurs libres; 2 - prévoir des programmes de culture personnelle, conditionnement physique, activités culturelles et activités libres; 3 - promouvoir la location des salles pour

les conférences, réunions, spectacles, etc.

M. Lafrenière, qui a été choisi parmi 51 candidats, était auparavant attaché au service des loisirs socio-culturels de ville d'Anjou. Il doit entrer en fonction la semaine prochaine.

Lors de son passage au cégep, LAVAL-LA PRESSE a également appris que les autorités du collège pensaient donner un nom à la salle de spectacles. Le nom qui revient le plus souvent à l'idée est celui d'André Mathieu, un jeune

prodige québécois décédé prématurément il y a quelques années.

Le cégep veut présenter plusieurs spectacles dès le mois de novembre dans la salle qui contient 700 places.

Le premier spectacle offert pourrait bien être un de musique classique, précisément sur une oeuvre d'André Mathieu.

Au lieu d'aller parfois à la Place des Arts, les Lavallois n'auront qu'à franchir quelques milles et aller assister à un spectacle de leur choix au cégep Montmorency.



M. Germain Lafrenière

Si le projet demeure sur les tablettes un aréna sera construit près du cégep

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Advenant que l'aménagement du Carré Laval retarde ou qu'il ne demeure encore pour plusieurs années qu'un simple projet, un aréna avec gradins sera construit dans le rayon immédiat du CEGEP Montmorency.

Même si, dans les plans originaux, il n'y avait pas d'amphithéâtre prévue dans le Carré Laval, la Ville a par la suite révisé ses positions et a décidé d'y ériger un aréna semblable à celui de l'Université de Montréal.

Or, rien pour l'instant, ne semble vouloir fonctionner quant à l'avenir de la carrière Lagacé. L'administration municipale garde toutefois espoir que Québec donnera son accord un jour. De plus, le gouvernement fédéral n'a pas écarté la possibilité de donner à la Ville une intéressante subvention afin d'entreprendre les travaux préliminaires, mais...

Instructeur nommé

Si rien ne bouge dans les prochaines années, l'administration Paiement se devra de construire un aréna dans le centre-ville, plus précisément dans la région immédiate du CEGEP Montmorency.

Car un aréna avec gradins deviendra un jour nécessaire pour la deuxième plus importante ville du Québec.

Construire un aréna dans le rayon du CEGEP ne sera en somme qu'un prolongement de l'entente Ville-CEGEP.

Actuellement, l'unique collège du genre à Laval a une population de 2,200 étudiants et plusieurs d'entre eux s'adonnent aux sports se pratiquant sur la glace. Le CEGEP possède une équipe de hockey, dans la ligue Intercollegiale, et quelques formatcons de ballons sur glace pour garçons et filles.

Relativement à l'équipe de hockey, indiquons que l'animateur aux sports et au plein

air du CEGEP, Jacques Du Sault, vient de nommer son nouvel instructeur pour la saison qui s'ouvrira le 11 octobre.

Il s'agit de Philippe Bellemare, que plusieurs ont vu durant quelques saisons dans l'uniforme du National de Laval. Bellemare est devenu un spécialiste dans la préparation des joueurs, car depuis quelques années, il oeuvre à l'école de hockey Jacques-Saint-Jean en plus d'avoir dirigé, cette saison quelques séances d'entraînement avec le National.

N'ayant pas de glace à sa disposition, l'équipe de hockey devra s'entraîner à six heures du matin, soit à l'aréna Chomedey ou Cartier. Quelques matches réguliers de cette formation seront disputés au centre sportif Laval.

En 1976

Avec un aréna dans sa région immédiate, les équipes du CEGEP pourront évoluer à cet endroit. La patinoire pourrait

également servir aux écoles secondaires et aux jeunes hockeyeurs demeurant dans le centre-ville. Actuellement, les équipes de ce secteur doivent

se promener d'aréna en aréna, en passant par Lucerne, Chomedey et Samson.

Par ailleurs, LAVALLA PRESSE a appris que l'administration municipale songe à construire un aréna en 1978. D'après les renseignements obtenus, il sera situé entre les boulevards Laurentides et Labelle près du boulevard Sainte-Rose.

Avec la construction de ce septième aréna municipal, la Ville a l'intention d'en dégager un afin qu'il serve exclusivement, jusqu'à 22 h 30, aux patinages de vitesse et artistique ainsi qu'au ballon sur glace.

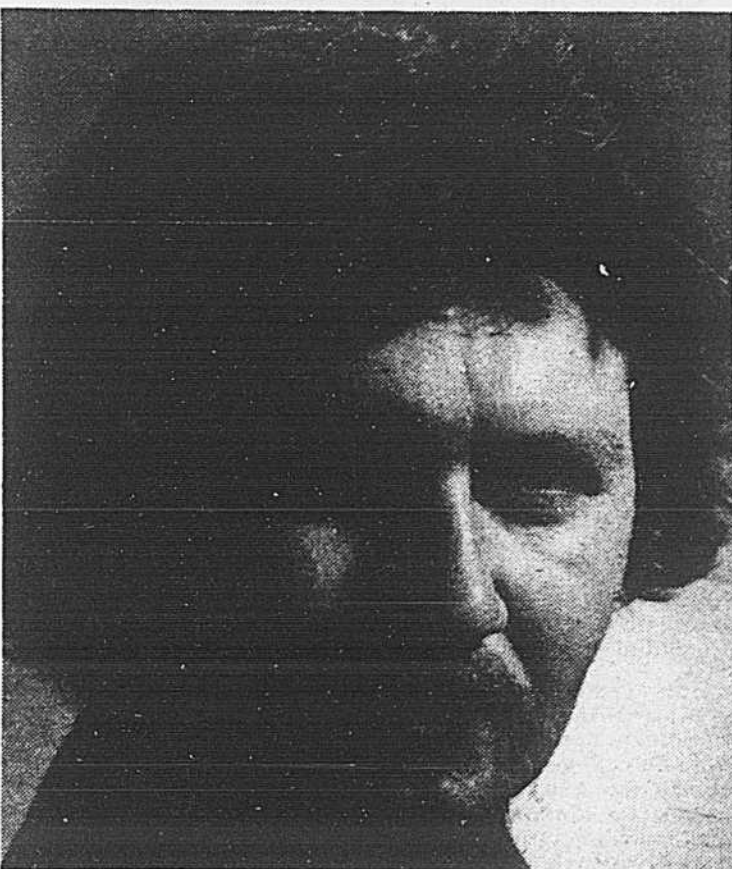
Les aréna viennent à peine d'ouvrir leurs portes et, déjà, il y a un manque énorme de glace à la disposition des équipes de hockey, patinage de vitesse et artistique, ballon sur glace. De plus, la Ville ne peut répondre aux nombreuses demandes de location après 22 h 30.

Un nouvel aréna à Laval ne sera pas un luxe, mais une nécessité.



Philippe Bellemare vient d'être nommé instructeur de l'équipe de hockey du cégep Montmorency.

Un nouveau régisseur des arts



M. André Gauvreau

M. André Gauvreau est devenu, il y a quelques jours, le nouveau régisseur des arts au Service des loisirs socio-culturels.

Il comble ainsi le vide laissé par le départ de Gilles Poirier.

M. Gauvreau, qui entrera en fonction lundi prochain, était jusqu'à sa nomination professeur d'arts plastiques et chef du département d'arts plastiques et de musique à l'école secondaire Pont-Viau, de la commission scolaire Chomedey.

Le poste de régisseur des arts avait été en premier lieu offert aux huit agents de liaison. Plusieurs autres personnes ont fait parvenir leurs candidatures.

Les candidats ont été interrogés par un comité de sélection et M. Gauvreau a été un choix unanime.

M. Gauvreau a obtenu un diplôme en esthétique, option décoration intérieure, de l'Institut des Arts appliqués en plus d'un brevet d'enseignement à l'école des Beaux-Arts de Montréal.

Il est âgé de 30 ans et demeure dans le secteur Laval-des-Rapides.

Les Aigles et le Concorde pee-wee en finale

Les Aigles et le Concorde, pee-wee, se disputeront, à compter de 18h30 aujourd'hui, au parc Montfort, le deuxième match de la série finale de la ligue de baseball intercéte Bourassa.

Pour sa part, la formation moustique du Concorde est rendue en finale et aura comme adversaire le gagnant de la série Aigles-Pointe-aux-Trembles.

Le Concorde, qui a terminé en quatrième position, a éliminé en demi-finale Montréal-Nord, détenteur de la première place, en deux parties, 1 à 0 et 5 à 0.

Quant au bantam du Concorde, il a éliminé Repentigny et attend le gagnant Montréal-Nord-Aigles.

Enfin, le midget des Aigles dispute la victoire aux Cougars de Saint-Léonard et les deux équipes doivent s'affronter, dimanche soir, au stade Montmorency.

Une victoire en six matches

Au cours du week-end de la Fête du travail, deux formations des Aigles — pee-wee et midget — étaient dans la région de Québec afin de représenter Laval aux championnats provinciaux de baseball.

Les deux équipes ont disputé chacune trois matches et seulement les Aigles, pee-wee, ont réussi à décrocher une victoire, soit 18 à 3 contre la région de l'Outaouais.

Le pee-wee a perdu ses deux autres matches 1 à 0 et 4 à 3. D'après plusieurs, la formation locale a joué de malchance car elle aurait pu remporter les deux joutes.

En ce qui regarde le midget, il a perdu le premier match 1 à 0 arrêté à la 5e manche à cause de la pluie.

Les deux autres défaites ont été enregistrées au compte de 8 à 3 et 4 à 3.

Pour les championnats provinciaux, les Aigles s'étaient renforcés de joueurs provenant du Concorde.

Entrevue avec l'instructeur du National



Jacques Saint-Jean

(collaboration spéciale)

Le soussigné a recueilli les impressions de l'instructeur du National de Laval (sic) sur les éléments qui composeront l'équipe 77-78. Il faut savoir que l'instructeur du National s'est refusé jusqu'ici à faire quelque commentaire que ce soit quant à l'édition 77-78. Et pourtant, il y en a eu des téléphones et des questions de journalistes! Laval LA PRESSE vous livre donc en exclusivité ce que sera l'équipe de cette année.

Le point

On sait que le camp de sélection a débuté le 27 août. Soixante joueurs y avaient été invités. Le club a remercié certains hockeyeurs mardi le 20 août pour les remplacer par d'autres qui n'avaient pas été repêchés en juin dernier; un règlement de la Fédération de hockey sur glace n'autorise que 60 joueurs à la fois lors d'une session d'entraînement présaison. En tout, 69 jeunes ont tenté leur chance. Hier, il y avait encore 33 joueurs qui pratiquaient chaque jour et étaient disponibles pour les parties hors concours. De ces athlètes, 22 seront membres du club 77-78 même si l'alignement comprendra 19 joueurs par joute. Il est toujours souhaitable de compter sur des réservistes en cas de blessures.

Qui fera l'équipe?

Le National a déjà disputé deux parties. Il a perdu la première et a annulé la deuxième. A la suite de ces rencontres, nous avons demandé à

l'instructeur du National de répondre à quelques questions pour le bénéfice de nos lecteurs.

Qui verra-t-on dans les buts?

L'an dernier, nous possédions un gardien de buts d'expérience en Richard Sirois et un substitut de classe du nom de Yvan Charbonneau. Au mois de mai, nous avons échangé Yvan pour Robert Charette et Louis Lavoie des Saguenéens de Chicoutimi. Nous nous sommes renforcés à certaines positions. Par contre, nous devons maintenant combler le vide et cela n'est pas facile. Yves Deschênes du Beauport Junior A 1976 et Jacques Latour, un ex-gardien midget des Hurricanes de Ville-Emard, commenceront probablement la saison avec nous. Il nous faudra être patient et ne pas espérer que ces jeunes fassent des prodiges semblables à ceux de Robert Sirois. Je crois qu'après les fêtes ils seront à la hauteur de la situation.

À quoi ressemblera la brigade défensive?

Il y aura un peu de tout. Des porte-couleurs robustes en Guido Famulare, Mario Tardif et Tony Merulla. Ce dernier a été acquis en échange de Serge Ménard des Dynamos de Shawinigan. Louis Lavoie sera notre défenseur le plus mobile tandis que Daniel Noonan assumera une défensive efficace dans les moments cruciaux. Michel Fortin ou Daniel Préfontaine, des jeunes de 16 ans, sera le sixième homme.

Qui prendra la relève de Bossy?

Personne. Nous espérons bâtir une équipe plus équilibrée que l'an dernier. Sur une ligne, nous retrouverons trois vétérans: Patrick Daley à l'aile gauche, Glenn Currie au centre et Richard Pépin à l'aile droite. Richard était malade durant les mois de février, mars et avril derniers. Cette année, il

devrait compter environ 50 buts. Quant aux deux autres, nos jumeaux, ils donneront le ton à l'équipe: Patrick par son agressivité et Glenn par son jeu intelligent.

Sur une deuxième ligne, on verra Gilles Denis piloter deux ailiers talentueux. Il s'agit de Constant Préondolo, un compteur de 67 buts en 40 joutes en 1976-77 dans la ligue Junior B du Richelieu, et Gilles Hamel, qui a évolué dans le Junior A.

Une troisième ligne réunira Graziano Orsini, Kevin Murphy et Vladimir Perocevic, un mastodonte de 210 livres. En réserve, nous aurons Robert Renaud, qui a joué pour nous l'an dernier durant les séries éliminatoires. Ses ailiers seront Ted Levingston, un Américain de New York, et André Carlos, du St-Jérôme.

Où placerez-vous vos joueurs d'avenir?

Contrairement au passé, nous ne posséderons pas de clubs fermes. Nos prospects évolueront ici et là pour des équipes Junior A et B. Un nouveau règlement permet à une équipe de la ligue Majeure du Québec d'exploiter un club ferme ou de placer 19 joueurs dans des ligues de catégories inférieures. Laval a opté pour ce choix, comme la majorité des équipes d'ailleurs.

En quelle position finirez-vous?

Je ne suis pas devin. Je peux dire que nous aurons une équipe combative et intéressante à voir jouer. Vers le 15 octobre, je pourrai indiquer où nous espérons finir la saison, mon cher Jacques.

Laisse-moi te dire que tu es chanceux de m'avoir tiré les vers du nez. Tu es le premier qui a réussi à obtenir certains secrets que j'ai refusé de dévoiler avant le début de la saison. C'est peut-être parce que tu sais poser les questions!

Jacques St-Jean

par Jean-Paul CHARBONNEAU

C'est avec des effectifs réduits que le National, les Volants, les Patriotes, les Insulaires et le Boisbriand-Laurentides poursuivent leur camp d'entraînement.

Du côté du National, il va falloir que la direction se trouve du renfort à certaines positions si elle ne veut pas trouver la saison trop longue.

Dans sa chronique d'aujourd'hui, Jacques Saint-Jean donne un brève aperçu de ce que sera l'équipe débutante du National lors de son premier match de la saison régulière à Trois-Rivières, contre les Draveurs, le 18 septembre.

En ce qui regarde les Volants, l'instructeur Serge Laprade aura une idée de la force de son équipe, demain soir, alors qu'elle recevra la visite du National, à l'aréna du cégep Lionel-Groulx.

Les Volants ont encore 36 joueurs à l'entraînement et quelques-uns seront retranchés avant le match de demain soir.

Des défenseurs de l'an dernier, seul Pierre Demers a paraphé son contrat. Les autres ne sont pas encore certains de pouvoir demeurer avec l'équipe.

Sainte-Thérèse a de plus fait

signer un contrat à Claude Lampron qui vient d'être retranché des Draveurs. Lampron jouait l'an passé avec le midget «AAA» de Boisbriand-Laurentides. Il se pourrait également qu'Alain Labelle se rapporte prochainement aux Volants. Tout comme Lampron, il appartient aux Draveurs.

Quant à Pierre Creamer, instructeur des Patriotes de Saint-Eustache, il se dit satisfait du rendement du gardien Pierre Cholette jusqu'à présent. Cholette gardait les buts des Insulaires l'an passé.

Les Insulaires à Boisbriand-Laurentides

Creamer, qui a conduit son équipe en finale la saison dernière, a plusieurs autres Lavallois encore à sa disposition, dont Mario Figliuzzi.

Par ailleurs, dans la ligue de développement midget «AAA», les Insulaires seront à nouveau à l'aréna de Boisbriand, demain soir, afin de disputer la victoire aux représentants de la région des Laurentides.

Dimanche dernier, les deux équipes se sont rencontrées et Boisbriand-Laurentides a eu le meilleur 6 à 2. Incidemment, ces deux équipes ouvriront leur saison régulière l'une contre l'autre, le vendredi 23 sep-

tembre, à l'aréna de Boisbriand.

D'après le publicitaire de l'équipe, Serge Aubé, Boisbriand-Laurentides aura un bon club cette saison. Quelques vétérans de la saison dernière ne sont même pas certains d'être de retour.

Présentement, un seul, Mathieu Cloutier, a renouvelé son contrat. Il arrive du camp d'entraînement des Remparts de Québec.

Samedi, Boisbriand-Laurentides sera à Dollard-des-Ormeaux afin d'y disputer un match contre les champions de la saison passée, les Lions du Lac-Saint-Louis. Dimanche, les Canotiers seront à l'aréna Boisbriand.

Du côté des Insulaires, le gérant général Gilles Messier a mentionné qu'il avait encore 27 joueurs sur 55 à l'entraînement. Certains seront retranchés avant le match de demain soir.

Messier et l'instructeur Paul Bélanger sont emballés du rendement du jeune défenseur Michel Doyon qui en est à sa première année dans la catégorie midget.

«S'il n'est pas malchanceux, précise Messier, le hockey lui réserve un bel avenir.»

La saison s'en vient et certains pourront la trouver longue

MAINTENANT

UNE NOUVELLE SUCCURSALE
SITUÉE AU 306, BOUL. DE LA CONCORDE
Coin 12e avenue à Laval des Rapides, Ville de Laval



GRAND TIRAGE

DE NOMBREUX PRIX

DONT UN VOYAGE POUR DEUX
À **A'CAPULCO**

CAISSE POPULAIRE DE SAINT-CLAUDE
196 - 7e AVENUE, LAVAL DES RAPIDES
VILLÉ DE LAVAL
PASCAL COBELLO
GERANT

HEURES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi, vendredi: 9h30 à 18h

Mardi: 9h30 à 15h

Jeudi: 9h30 à 20h.

Tél: 663-5050